

FORMULAIRE DE DEMANDE
pour une autorisation de végétaliser les rues

Traitement de la demande

Merci de faire parvenir ce formulaire et ses annexes au service concerné :

Schaerbeek Propreté & Espaces Verts

- ⇒ Par mail : espaces-verts@schaerbeek.be
- ⇒ Par courrier : avenue Georges Rodenbach
29,1030 Schaerbeek

Demande individuelle

Prénom et nom : _____
Adresse : _____
Mail : _____ Téléphone : _____

- je suis propriétaire de l'immeuble
- je suis locataire dans l'immeuble
- demande collective, à l'exception des initiatives citoyennes et des processus participatifs initiée et/ou gérée par le département du Développement Durable.

Pour toute demande collective d'installation de bacs à plantes ou potagers, au minimum 05 personnes habitant la rue devront se constituer demandeurs. Les demandeurs désigneront en leur sein une personne de contact principale et suppléante responsables du bon entretien du dispositif autorisé.

Préciser les coordonnées des autres demandeurs ci-dessous et ainsi que la personne de contact suppléante

Prénom et nom	Adresse courriel Numéro de téléphone	Date et signature
1) personne de contact principal		
2) personne de contact suppléant		
3)		
4)		
5)		

Dispositif concerné

- les demandes individuelles ou collectives de végétalisation d'une ou plusieurs fosses d'arbre ;
- les demandes individuelles ou collectives d'installation de bac à plantes ou potager ;
- les demandes individuelles ou collectives d'ouverture de trottoir pour une petite implantation florale (PIF - 30cm de large et de profondeur x la longueur de la façade)
- tout autre projet de végétalisation dans le cadre d'une action participative initiée par un pouvoir public (contrat de quartier, appel à projet régional, ...), à l'exception des initiatives citoyennes et des processus participatifs initiés et/ou gérés par le département du Développement Stratégique et Durable.

=> Les demandes d'une prime pour la plantation d'une plante grimpante en façade ne sont pas concernées par ce document et se font sur le site web de la commune via le lien <https://www.1030.be/fr/content/soutien-la-plantation-en-facade> ou directement par e-mail à l'adresse eco-conseil@1030.be à l'attention du service Eco-conseil.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins octroie l'autorisation de végétaliser sur base de l'analyse technique du service Schaerbeek Propreté & Espaces Verts. En cas d'accord, le demandeur s'engage à installer et entretenir son dispositif dans le respect du Règlement communal relatif à la végétalisation privée sur l'espace public.

Description complète

Emplacement précis du dispositif de végétalisation (fosse(s) d'arbre et/ou bac(s) et/ou PIF(s) :

Adresse(s) exacte(s) : _____

Explication des étapes de la mise en œuvre du projet :

Liste des végétaux qui seront utilisées pour la réalisation du projet :

Une liste avec des idées de végétalisation et les plantes interdites par la Commune se trouve www.schaerbeek.be

Pour la végétalisation des fosses d'arbres/ l'adoption des bacs et PIFs
Faire un simple dessin avec l'implantation des végétaux

Je certifie que les renseignements repris au présent formulaire sont sincères exacts.

Fait à Schaerbeek, le _____

(Signature)

En cas d'installation de demande d'autorisation de PIF

Nom, Prénom et signature du propriétaire de l'immeuble ou de la copropriété de l'immeuble voir règlement

(Signature)